

# Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**RMBLSP – 1006**

## **NOTRE OBJECTIF : ÊTRE CARBONEUTRE**

### **L'ÉQUIPE DE LA RMBLSP PLANTE 250 ARBRES EN MILIEU AGRICOLE**

**Baie-du-Febvre, le 25 juin 2010** – C'est avec joie que la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre vous informe qu'elle a réalisé, à la sueur de son front, son projet d'être un organisme carboneutre. En coopération avec la Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du Lac Saint-Pierre (SARCEL), l'équipe de la RMBLSP a planté 250 arbres sur les terres de SARCEL, situées à Baie-du-Febvre, en guise de haie brise-vent dans un milieu agricole.

C'est au début du printemps que la RMBLSP a entrepris des démarches visant à être un organisme carboneutre. Elle a ainsi contacté deux organismes de bassins versants du territoire de la Réserve mondiale : COPERNIC et AGIR Maskinongé. C'est lors de leur distribution annuelle d'arbres que la RMBLSP a été pêcher quelque 250 feuillus, conifères et arbres fruitiers. Tout compte fait, ce sont 2 magnifiques journées, 5 jeunes, quelques pelles, chaudières et coups de soleil qui auront permis à notre organisme d'atteindre fièrement son objectif.

Selon Christian Hart, président de la RMBLSP et vice-président de SARCEL, « c'est par l'exemple que l'on touche le cœur des gens. Trop souvent, on constate le malheureux adage *"faites ce que je dis et non ce que je fais"*. Par ce geste, la RMBLSP et SARCEL tiennent à démontrer clairement leur engagement envers le développement durable de la région du Lac-Saint-Pierre. »

Les réserves de la biosphère sont des parties d'écosystèmes terrestres ou côtiers où citoyens, entreprises et gouvernements se sont engagés à vivre et à travailler davantage en harmonie avec la nature. Depuis le 9 novembre 2000, l'UNESCO a reconnu le Lac-Saint-Pierre comme réserve de la biosphère. Plusieurs années d'efforts et une foi inébranlable envers des principes de développement durable ont fait qu'une vaste région tout entière a adhéré à un projet porteur des plus prometteurs au Québec. Le territoire reconnu englobe les municipalités régionales de comté (MRC) de D'Autray, de Pierre-De Saurel, de Nicolet-Yamaska, de Maskinongé, de Bécancour et la ville de Trois-Rivières.

– 30 –

Source : Emilie Lepage  
Responsable des communications et du partenariat  
Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre  
1.450.783.6466  
emilie@biospherelac-st-pierre.qc.ca